M2 : COMPTABILITÉ D'UNE ENTREPRISE ESS

Document élève



Déroulement

Vous venez de faire connaissance avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Le présent module vous permettra de vous familiariser avec les spécificités comptables d'une entreprise ESS. Il est composé de trois parties : (1) une analyse sommaire du Compte d'exploitation analytique de l'atelier de couture CREATURE et du Bilan de l'association SOS Femmes dont il fait partie, (2) une discussion sur les finalités de l'entreprise ESS et (3) la journalisation d'écritures de bouclement d'un exercice comptable.

Présentation de l'entreprise

L'atelier de couture CREATURE est une entreprise sociale d'insertion spécialisée dans la transformation d'objets « corporate » valorisant les textiles publicitaires destinés au recyclage. C'est l'une des trois antennes de l'association SOS Femmes, qui comprend également un centre de consultations sociales, et la boutique de vêtements de seconde main Les Fringantes. Fin 2016, CREATURE emploie deux assistantes administratives et huit couturières en emplois de solidarité (EdS), soit 7,9 postes en équivalent plein temps. S'y ajoutent une apprentie CFC et plusieurs stagiaires non rémunérées. Les collaboratrices dites « encadrantes » sont au nombre de quatre : une responsable d'atelier, une maître socio-professionnelle, une chargée de clientèle et communication, et enfin une directrice.

CREATURE est également soutenu par le Fonds chômage de la Ville de Genève. Il bénéficie par ailleurs de dons de fondations privées et le produit de ses ventes est utilisé pour couvrir ses frais de fonctionnement. Lorsque la réinsertion d'un bénéficiaire est réussie (plus de trois mois), CREATURE reçoit aussi une Prime d'encouragement à la réinsertion EdS.

Le Compte d'exploitation analytique de CREATURE

En analysant les produits figurant dans le Compte d'exploitation analytique de CREATURE (voir annexe 1), répondez aux questions suivantes :

1) En 2016, quelles parts des produits de CREATURE (en %) proviennent respectivement de subventions publiques, de dons privés et de son activité commerciale ? Commentez.

2) Entre 2015 et 2016, comparez respectivement l'évolution des dons et celle du chiffre d'affaires. Faites des hypothèses pouvant expliquer cette situation. (La réalité vous sera décrite lors de la correction.)

Examinez maintenant les charges du Compte d'exploitation analytique de CREATURE (voir annexe 1) et répondez aux questions suivantes :

3) En vous basant sur les chiffres 2016 des Charges de personnel et sur les indications figurant ci-dessus dans la Présentation de l'entreprise, calculez le salaire mensuel brut moyen des bénéficiaires de l'aide sociale travaillant pour CREATURE. Faites de même pour les responsables administratifs. En quoi ces chiffres illustrent-ils l'engagement des entreprises ESS à limiter les écarts de l'échelle de salaire ?

4) Après les Charges de personnel et les Charges de locaux, quel est le troisième poste de dépense le plus important de CREATURE ? En vous référant au mode de fonctionnement de cet atelier, dites pourquoi aucune matière première ne figure dans son Compte d'exploitation. En quoi cela illustre-t-il la dimension environnementale de l'activité de CREATURE ?

5) Décrivez l'évolution du Résultat d'exploitation de CREATURE (avant répartition) entre 2015 et 2016. Pourquoi cette entreprise de génère-t-elle que peu de bénéfice ? Donnez plusieurs raisons à cela.

6) Examinez plus précisément l'évolution des produits et celle des charges. En vous référant aussi à votre réponse à la question 2, dites ce que CREATURE pourrait faire pour améliorer son résultat.

Le Bilan de l'association SOS Femmes

Chaque année, l'association SOS Femmes établit un bilan consolidé regroupant ses trois pôles d'activités, à savoir les Consultations sociales, la boutique Les Fringantes et l'atelier CREATURE. Ce document figure à l'annexe 2. Après l'avoir consulté rapidement, répondez aux questions suivantes :

7) En considérant globalement l'activité de l'association SOS Femmes, dites pourquoi l'essentiel des actifs est regroupé sous la rubrique Liquidités. Commentez cependant l'augmentation de ces liquidités entre 2015 et 2016. Qu'est-ce qu'un gestionnaire classique conseillerait ? (La réalité sera décrite à la correction.)

8) Exception faite du Fonds d'investissements qui est plutôt un fonds d'amortissement, la rubrique Capital des fonds regroupe des donations privées destinées à des actions particulières. Commentez l'évolution de trois d'entre eux entre 2015 et 2016.

9) Finalement, de quoi sont composés les Capitaux propres ? Pourquoi les Capitaux de fonds ne sont-ils pas considérés comme tels ?

Tableau résumant les différences entre une entreprise ESS et une entreprise à but lucratif

Après avoir partagé vos réponses avec l'ensemble de la classe, remplissez enfin le tableau ci-dessous et mettez en évidence les différences comptables existant entre une activité de type ESS et une entreprise à but lucratif. Chaque réponse ci-dessus peut donner lieu à un commentaire !

Entreprise ESS	Entreprise à but lucratif
1.	1.
2.	2.
3.	3.
4.	4.
5.	5.
6.	6.
7.	7.
8.	8.
9.	9.

Journalisation d'opérations de clôture

Utilisez adéquatement les libellés des comptes existant dans les documents comptables des annexes 1 et 2 pour journaliser les opérations suivantes dans la comptabilité de SOS Femmes, au 31 décembre 2016. Les pièces comptables à utiliser se trouvent également en annexe (annexes 3 à 9).

Opérations du mois de décembre non encore comptabilisées :

1) Virement par la banque du salaire de décembre de notre couturière Anna au bénéfice d'un emploi de solidarité, déduction faite de l'ensemble des déductions sociales (voir annexe 3) :

Compte débité	Compte crédité	Libellé	Débit	Crédit

2) Nous réglons par poste la facture SIG pour l'électricité annuelle de l'atelier (voir annexe 4) :

Compte débité	Compte crédité	Libellé	Débit	Crédit

3) Nous réglons par poste la facture de CopyQuick pour les frais d'impression de flyers (voir annexe 5) :

Compte débité	Compte crédité	Libellé	Débit	Crédit

4) Nous avons payé comptant une douzaine de bouteilles de bon vin pour notre apéritif de fin d'année (voir annexe 6) :

Compte débité	Compte crédité	Libellé	Débit	Crédit

5) La société J.S. Michalet de Lyon nous a livré du fil à coudre polyamide pour un total de € 596,16 que nous réglons par virement bancaire en francs suisses, au cours de 1.06 (voir annexe 7). Notons au passage que les bâches, drapeaux et oriflammes récupérés pour la confection des produits « corporate » de CREATURE ne donnent lieu à aucune écriture comptable :

Compte débité	Compte crédité	Libellé	Débit	Crédit

Opérations transitoires :

6) Une subvention de CHF 200'000.- a été reçue d'avance par SOS Femmes sur son CCP, en provenance d'une fondation genevoise. Elle devra être reporté sur l'exercice 2017 et répartie entre les trois structures :

Compte débité	Compte crédité	Libellé	Débit	Crédit

7) Nous devrons rembourser à la Ville de Genève une subvention non dépensée. Cette somme correspond aux 40% du bénéfice 2015 que le contrat de prestation signé avec elle ne nous autorise pas à conserver. Le montant de ce bénéfice figure dans le Compte d'exploitation de CREATURE (voir annexe 1).

Compte débité	Compte crédité	Libellé	Débit	Crédit

8) Pour le festival ARCHIPEL, nous avons réalisé 50 sacs en bâche avec sangle réglable (au prix de CHF 31.- pièce) et 50 étiquettes (au prix de CHF 2.- pièce). Notre facture du 21 décembre, d'un montant total de CHF 2'025.-, comprend aussi la conception graphique comptabilisée séparément. Nous enregistrons cette facture en prenant en compte que notre chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante : CA corporate, CA divers, CA styliste, CA showroom, CA cours couture et CA anniversaires enfants. Cette facture, non réglée au 31 décembre, est considérée comme un Produit à recevoir (voir annexe 8).

Compte débité	Compte crédité	Libellé	Débit	Crédit

9) En décembre, pour faire face à l'absentéisme de plusieurs bénéficiaires de l'aide sociale et afin de finaliser dans les temps la commande du festival ARCHIPEL, CREATURE a fait appel à une couturière indépendante payée au cachet. Le montant de ses honoraires, soit CHF 550.-, est considéré comme une Prestation de tiers et sera payé en janvier 2017.

Compte débité	Compte crédité	Libellé	Débit	Crédit

Amortissements

10) CREATURE (anciennement LABEL BOBINE) procède à l'amortissement direct et constant de son agencement, au taux de 12,5%, comme l'indique le tableau d'amortissement prévisionnel joint dans l'annexe 9. Il faut enregistrer l'opération adéquate au 31 décembre.

Compte débité	Compte crédité	Libellé	Débit	Crédit

N. B. Les annexes sont imprimées sur un document séparé.